

L'AVENIR PAR LE CITOYEN



PROGRAMMENDQC EN ÉVOLUTION

DOCUMENT D'INFORMATION

Préparé par Gabriel Biron

Les Nouveaux Démocrates du Québec

info.ndqc@gmail.com

ASSEZ...C'EST ASSEZ !

Jean-Baptiste en a plein l'c... *Il est temps que le peuple se redresse et qu'on arrête de faire les moutons.*

Les Nouveaux Démocrates du Québec demandent à tous les québécois et québécoises de faire entendre leurs voix MAINTENANT.

On vide ENCORE PLUS nos poches....c'est normal dit monsieur Bachand.

On n'a pas d'argent dit Charest !

Assez de faire le bouffon monsieur le Premier Ministre. Vous êtes un menteur et un hypocrite On va vous croire lorsque vous aurez assez de courage pour dire :

À monsieur Harbour président de la SAAQ NON PAS DE BONNI !

À monsieur Vandale président de l'Hydro Québec.... NON PAS DE BONNI !

À monsieur le président de la Société des alcools du Québec... NON PAS DE BONNI

À tous vos Sous-ministres.... NON PAS DE BONNI POUR VOUS NI POUR TOUS ADJOINTS, DIRECTEURS, CHEFS SANS INDIEN...etc.

PAS DE BONNI AU QUÉBEC CETTE ANNÉE. ON MANQUE D'ARGENT !

On vous croira le jour où vous imposerez aux banques (qui font ensemble des milliards de profits PAR ANNÉE) un impôt de 40% sur les profits nets comme franchise TEMPORAIRE pour créer un fond Santé pour les 5 prochaines années.

MAIS VOUS NE LE FEREZ PAS. Car cela voudrait dire que vous prenez la part des pauvres gens

NON vous êtes un menteur monsieur Charest ! Vous dites que vous voulez le bien des québécois ?

NON vous voulez le bien de vos amis (es) les riches corporations et entrepreneurs qui supportent et donnent de l'argent au Parti libéral et qui vous trouveront un job bien payé à votre sortie de la politique dans un de leur bureau bien capitonné. J'ai honte pour vous mais ça....ça ne vous dérange pas un poil !

On attend votre réponse monsieur Charest.

Mesdames et messieurs joignez les rangs. Ça ne coûte rien. Unissons nos voix en s'inscrivant sur le site www.ndqc.ca et **prenons nos affaires en main !**

ASSEZ ...C'EST ASSEZ !

UN NOUVEAU MOUVEMENT POLITIQUE VOIT LE JOUR AU QUÉBEC

Québec le 18 novembre 2009. **Un nouveau mouvement politique voit le jour au Québec.**

Monsieur Gabriel Biron, ex candidat NPD dans Lévis-Bellechasse, a présenté aujourd'hui le NDQC, *les Nouveaux Démocrates du Québec*.

Pour Gabriel Biron, ce regroupement des forces démocratiques est la pierre angulaire d'un réel changement politique au Québec et au Canada. Avec comme objectif de redonner la parole aux citoyens, le NDQC se veut le portail des opinions des québécois et des québécoises, et le début de nouvelles règles qui, selon monsieur Biron, viendront gouverner les politiciens et la politique dans le futur.

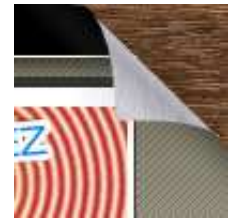
"Je suis profondément québécois et canadien" de dire monsieur Biron. "J'ai essayé, depuis des années, en travaillant à l'intérieur d'instances politiques officielles, de faire en sorte que les députés soient de réels porte-paroles des citoyens qui les élisent et que le citoyen soit à l'avant plan dans toute la préparation d'un programme politique"

"Mais aujourd'hui, il faut me rendre à l'évidence, le choix des candidats et les règles des partis traditionnels, défient totalement la démocratie. On n'a qu'à se souvenir de ce qui sera désormais "le cas Outremont" chez les libéraux fédéraux. "Quand a-t-on réellement demandé aux citoyens ce qu'ils pensent et ce qu'ils voudraient comme gouvernance?" de demander monsieur Biron. "Nos politiciens font des promesses sans se demander si c'est ce qui convient aux électeurs". "Ensuite, ils viennent nous dire qu'on doit augmenter les impôts, taxes et autres frais pour payer ces promesses."

"Le Gros Bons Sens ne serait-il pas qu'en premier lieu on fasse le ménage dans notre administration avant de siphonner encore plus le citoyen" de souligner M. Biron. "Mais nos règles actuelles ne permettent pas cela car **le député ne représente pas ses électeurs** au Parlement ou à l'Assemblée Nationale, mais plutôt son parti auprès de ses électeurs". Ceci n'a pas de sens.

"Au NDQC, ce sera le citoyen en premier lieu et le député à son service" de marteler Gabriel Biron "Actuellement nous voulons être un mouvement de pression sur nos politiciens afin qu'ils sortent de Montréal et qu'ils regardent ce qui se passe dans les régions. Pour le moment nous allons suivre les candidats et députés de près et nous assurer ainsi qu'ils respectent ceux qui les ont élus" de dire monsieur Biron en terminant.

On peut en connaître un peu plus sur le **NDQC, son idéologie politique et ses orientations** en visitant le www.ndqc.ca



Gabriel Biron fonde les Nouveaux démocrates du Québec



par **Ludovic Côté**

[Voir tous les articles de Ludovic Côté](#)

Article mis en ligne le 19 novembre 2009 à 14:09

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Candidat du Nouveau Parti démocratique (NPD) dans Lévis-Bellechasse aux dernières élections fédérales, Gabriel Biron a donné naissance à un nouveau mouvement politique au Québec, baptisé les Nouveaux démocrates du Québec (NDQC). Pour M. Biron, ce regroupement des forces démocratiques, qui a pour objectif de redonner la parole aux citoyens, est la pierre angulaire d'un réel changement politique au Québec et au Canada.

«J'ai essayé, depuis des années, en travaillant à l'intérieur d'instances politiques officielles, de faire en sorte que les députés soient de réels porte-parole des citoyens qui les élisent et que le citoyen soit à l'avant-plan dans toute la préparation d'un programme politique», a indiqué M. Biron. «Mais aujourd'hui, il faut me rendre à l'évidence, le choix des candidats et les règles des partis traditionnels défient totalement la démocratie», a-t-il poursuivi.

«Nos politiciens font des promesses sans se demander si c'est ce qui convient aux électeurs. Ensuite, ils viennent nous dire qu'on doit augmenter les impôts, taxes et autres frais pour payer ces promesses», a continué M. Biron, ajoutant qu' «au NDQC, ce sera le citoyen en premier lieu et le député à son service».



Gabriel Biron.

«Actuellement nous voulons être un mouvement de pression sur nos politiciens afin qu'ils sortent de Montréal et qu'ils regardent ce qui se passe dans les régions. Pour le moment nous allons suivre les candidats et députés de près et nous assurer ainsi qu'ils respectent ceux qui les ont élus», de conclure M. Biron, qui invite la population à consulter le www.ndqc.ca pour en savoir davantage sur ce mouvement, son idéologie politique et ses orientations.

ÊTRE MEMBRE C'EST GRATUIT



Si l'argent est un problème pour certains aspects de votre vie, vous pourrez au moins compter sur la gratuité intégrale du « membership » à l'action politique et citoyenne des Nouveaux Démocrates du Québec.

Pour faire partie du NDQC, vous devez d'abord vous inscrire au www.ndqc.ca et recevoir en plus des mises-à-jour de nos articles.

Grâce ainsi à ce compte, les membres qui le souhaitent pourront aussi contribuer par des articles. Ainsi, ils feront avancer notre projet collectif dans le sens de l'intérêt premier des gens et non des transnationales ou des lobbys d'intérêts privés qui épuisent nos ressources publiques ainsi que nos forces vives qui, utilisées autrement, pourraient contribuer à l'enrichissement collectif, sur tous les plans.

Il y a moyen de changer le cap de notre administration publique mais pour y parvenir, il faut multiplier la portée de nos messages en unissant nos voix.

Lorsque vous demandez aux citoyens s'ils sentent que quelque chose ne tourne pas rond avec la politique et la vie en société, ils vous répondent qu'en effet, ils n'approuvent pas ce qui se passe et bien qu'il s'agisse là d'un constat essentiel pour mener au changement, c'est en rejoignant les Nouveaux démocrates du Québec que les bonnes idées se transforment en action politique qui influencent les choix pris par nos décideurs, en notre nom.

Le NDQC n'a aucun « commanditaire » et seuls les dons volontaires et non-sollicités provenant de ses membres permet de financer le site web que vous avez sous les yeux. En ce sens, vos dons seront appréciés et utilisés, en totalité, pour rappeler au plus grand nombre de citoyens qu'il existe une alternative à l'actuelle façon de faire de la classe politico-corporative.

Les citoyens ont beaucoup plus de pouvoir qu'ils ne le croient.

C'est en faisant la promotion d'idées simples (mais jamais « simplistes »), engageantes et efficaces que nous favorisons les choix publics sensés qui permettent à chaque individu de bonne volonté, dans notre société, de gagner honorablement sa vie sans pour autant devoir y consacrer tout son temps car, il faut bien le dire, il y a plus que le travail et l'argent, dans la vie.

Merci à tous ceux qui prendront quelques secondes pour [devenir membre des NDQC](#) et qui, s'ils le souhaitent, enverront un don pour financer cette tribune où le principe de gratuité intégrale est (et continuera d'être) farouchement défendu.

Gabriel Biron

www.ndqc.ca

Que les citoyens ont le dos large!

Québec, le 1 janvier 2011- Depuis une trentaine d'années, notre déficit public fédéral a explosé pour dépasser les 500 milliards de dollars, au moment de publier cette page.

Les citoyens et leurs descendants qui devront composer avec cet épouvantable niveau d'endettement pour plusieurs décennies n'ont cependant pas demandé explicitement qu'une telle dette soit créée, en leur nom.

Pire, les citoyens ne doivent pas cet argent à leur propre Banque centrale, une propriété du gouvernement canadien, mais bien à des banquiers privés qui, lorsque nous avons accédé au G7, ont tôt fait de s'imposer comme les intermédiaires obligés de notre argent si nous souhaitions faire partie de ce groupe prétendument sélect qui compte aujourd'hui 20 membres, via le G20.

Autrement dit, lorsque la Banque du Canada a cessé de travailler pour nous, les citoyens et qu'elle a donné un monopole sur l'argent aux banques et autres institutions financières, notre dette a explosé et aujourd'hui, l'essentiel de notre dette est composé d'intérêts sur les intérêts qui, mathématiquement, risque de ne jamais pouvoir être remboursée.

L'esclavage économique, plus ou moins senti, avec lequel chaque Canadien doit composer s'avère inacceptable.

Si vous croyez qu'il est temps que vos élus vous représentent, vous et non des lobbys d'intérêts privés qui veulent vous endetter encore plus pour satisfaire à tous leurs caprices et bien, vous trouverez toute l'inspiration qu'il vous faut auprès des Nouveaux démocrates du Québec.

Gabriel Biron
Les Nouveaux Démocrates du Québec
info.ndqc@gmail.com

UN VOTE SELON LA DÉCISION DU CITOYEN

Qu'est-ce qui distingue le NDQC des autres formations politiques ?

Plusieurs choses mais en particulier, c'est la **volonté du parti** de remettre dans les mains des citoyens les décisions que nos politiciens voteront à l'Assemblée nationale.

Cela se fera comment ?

- a) Par l'implantation du **vote libre** sur tous les projets de loi ou autres positions de l'Assemblée Nationale.
- b) Par la mise sur pied, dans chaque comté, d'un "conseil des sages"

LE VOTE LIBRE :

Lorsqu'un candidat se présente devant l'électorat, il y représente un programme que son parti propose. Or un politicien se présente toujours en disant "vouloir représenter adéquatement les électeurs" de la circonscription visée.

Ma question : Comment par la suite ce politiciens élu devient-il NON PAS le représentant des électeurs à l'Assemblée Nationale, MAIS le représentant du parti dans la circonscription. C'est un vol pur et simple de mandat.

Pour régler cela il faut que les députés deviennent réellement des représentants des électeurs de leur circonscription.

Une seule façon, changer la manière de voter les lois et autres positions officielles du gouvernement. Fini le vote comme le chef. Un député votera selon ce que ces électeurs pensent et désirent.

COMITÉ DE SAGES

Pour permettre l'implantation d'une représentation réelle des électeurs, le NDQC organisera dans chaque comté, avec les représentants élu du NDQC, un comité de 10 personnes, représentant les citoyens de la façon suivante :

2 personnes choisies par le député

2 personnes élues et représentants le milieu des affaires

2 personnes élues et représentants les personnes du troisième âge.

2 personnes élues et représentants le milieu des jeunes de moins de 25 ans

2 personnes élues et représentants le milieu des 25-55 ans.

Le Comité en cours de travail, pourra s'adjoindre des spécialistes pour éclairer les membres du Comité si nécessaire.

Le Comité siégera autant de fois que nécessaire c'est-à-dire à chaque fois qu'un projet de loi important pour l'ensemble de la population sera déposé à l'Assemblée nationale. Il en sera de même pour toute position de l'Assemblée Nationale sur un sujet qui touche l'ensemble de la population du Québec.

Dès que le projet soumis à l'Assemblée Nationale, est déposé, les membres du Comité le reçoivent immédiatement.

Le Comité ne pourra pas modifier le projet présenté devant eux mais pourra faire des suggestions au député pour modifications lors de l'étude en commission parlementaire..

Le député devra voter lors du vote final d'acceptation ou du refus de la proposition déposée à l'Assemblée Nationale, selon la décision de son Comité de sages.

Voilà une nouvelle manière de redonner aux citoyens leur droit de parole et d'éviter ainsi l'intrusion de lobbys dans l'adoption de projets de loi. Fini de voter avec le Chef. BIENVENUE CITOYEN

Pour plus d'information sur **Les Nouveaux Démocrates du Québec**, allez au www.ndqc.ca

Gabriel Biron
Info.ndqc@gmail.com

PASSONS MAINTENANT À L'ACTION

Les Nouveaux Démocrates du Québec passent à l'action.

Il est temps de faire avancer l'idée de transformer réellement le milieu politique en changeant la manière et les règles de gestion et de conduite de la démocratie. Le citoyen est le SEUL qui a le droit de décider de son avenir et les politiciens doivent arrêter de faire des choix à notre place.

Dans les prochains jours, je vous entretiendrai des changements que je vous propose afin de modifier le paysage politique québécois et de faire en sorte que nous, les citoyens, nous ayons notre mot à dire dans la gestion de nos affaires.

Les sujets qui seront abordés sont :

- **LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES**
- **LA CARTE ÉLECTORALE ET LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE**
- **L'ÉDUCATION**
- **LES GARDERIES**
- **LA SANTÉ**
- **LE BÉNÉVOLAT ET LA LOI DE L'IMPÔT**
- **L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE**
- **LES RÈGLES DE GOUVERNANCE DES CADRES ET PDG**
- **L'AIDE AUX DÉMUNIS**
- **LE SUPPORT AUX ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉS**

Si les textes que je vous propose vous invitent à une réaction, qu'elle soit positive, négative ou interrogative, n'hésitez-pas et écrivez-moi à

info.ndqc@gmail.com

Au plaisir

Gabriel Biron
Les Nouveaux Démocrates du Québec

FINANCEMENT PUBLIC DES PARTIS POLITIQUES MOINS DE 4.50 PAR ÉLECTEUR

Depuis René Lévesque, on a l'impression béate que le Québec est à l'abri d'un financement occulte des partis politiques.

RIEN DE PLUS FAUX] Quoi faire ?

René Lévesque a, un jour, comme chef du gouvernement, fait adopter une loi sur le financement des partis politiques au Québec.

Avec cette loi, les québécois ont eu l'impression que l'argent "sale" ainsi que les influences des gros bailleurs de fonds ce serait chose du passé. Enfin, se disait-on, on aura des élections dénudées d'influence "INDUES". Enfin la démocratie sera au rendez-vous et égale pour tout le monde. Quelle naïveté !

À partir de ce moment-là, les partis politiques, protégés par une loi, purent s'adonner au magouillage le plus infect. En effet des millions de dollars sont entrés, par toutes sortes de subterfuges, dans les coffres des partis politiques et avec ce financement arriva aussi de façon hypocrite, les influences des collecteurs de fonds sur les nominations du gouvernement ainsi que sur le déroulement du menu législatif

La Commission Bastarache en est actuellement un bel exemple. La majorité des témoins appelés à la table juridique du juge Bastarache mentent à qui mieux mieux mais malgré cela on a eu la confirmation que même pour la nomination de juges, l'allégeance politique était vérifiée et spécifié au

moment où le premier ministre faisait le choix du candidat à être nommé. On a même fabriqué de toute pièce un poste rémunéré, au bureau du premier ministre afin de faire le "suivi" sur la nomination que le gouvernement devait faire.

Alors comment faire pour revenir à la base et retrouver une justice et une égalité dans l'expression de la démocratie via une élection. UN SEUL MOYEN :

LE FINANCEMENT PUBLIC DES PARTIS POLITIQUES MOINS CHER QU'UN PAQUET DE CIGARETTES

Pour régler une fois pour toutes, les problèmes reliés au financement des partis politiques, voici la position du NDQC :

- a) Un parti politique ne pourra, dorénavant, faire de levées de fonds sous quelques formes que ce soit. Sa seule source de financement sera reliée aux nombre de votes reçus à la dernière campagne électorale.
- b) Pour devenir membre ou supporter l'option d'un parti politique, un citoyen devra l'indiquer sur son rapport d'impôt et c'est le gouvernement qui prendra le montant à la source. Celui-ci sera d'un maximum de 20.00 par personne, par année
- c) Chaque candidat reconnu à une élection provinciale ou municipale, se verra verser, par le DGE, un montant, égal pour tous les candidats, de 30,000\$ pour subvenir aux dépenses de sa campagne électorale.
- d) Chaque parti politique reconnu dans une élection se verra verser un montant égal de 200,000 \$ pour subvenir aux dépenses "du central" de sa campagne électorale.
- e) Lorsque le résultat final des élections sera connu, le DGE versera à chaque parti politique reconnu dans la dite élection un montant de 5.00 par vote reçu. Ce montant devenant récurant pour les 4 prochaines années. Les élections se feront alors obligatoirement à tous les 4 ans.

Voici le budget nécessaire basé sur la dernière élection provinciale.

Il y avait 679 candidats et candidates officiels(les) en 2007. Ce nombre aurait donc nécessité un montant de (679 X 30,000\$) 20,370,000\$

Il y avait 8 partis politiques reconnus à la dernière élection pour un budget total de (8 X 200,000\$) 1,600,000\$

Le budget total pour financer les candidats et les partis pour la dernière élection aurait donc été de 21,970,000\$

Par ailleurs il y a eu un total de 3,970,618 bulletins valides en 2007. Cela représentera donc un budget annuel de (5.00 X 3,970,618) 19,853,090\$

CE QU'IL EN COÛTE ANNUELLEMENT PAR CITOYEN :

A) Financement d'une campagne électorale : 0.98\$ par année

Pour trouver le coût per capita d'une campagne électorale, on divise par le total des électeurs inscrits (5,630,567 électeurs), le montant qui serait investi par le gouvernement dans une campagne électorale selon les nouvelles règles. Nous aurons donc un coût de 3.90\$ per capita soit 0.98\$ par électeur/par année, basé sur une période de 4 ans entre les élections. Ce montant serait pris par le gouvernement à la source.

B) Financement du support aux partis politiques : 4.50\$ par année

Si on divise cela par le total des électeurs inscrits (5,630,567 électeurs), par le montant donné annuellement aux partis politiques, cela donnera un coût de 4.50\$ par électeur, par année, basé sur une période de 4 ans entre les élections. Ce montant serait pris par le gouvernement à la source via le rapport d'impôts

Donc pour moins de 4.50 par année, par électeur, fini le magouillage. Fini les "gros collecteurs influents" Fini les contrats "retour d'ascenseur"

PÉNALITÉ POUR "JOUER" AVEC LES NOUVELLES RÈGLES

TOUT CANDIDAT OU PARTI POLITIQUE Y RELIÉ **perdrait sa subvention annuelle** s'il est prouvé que le dit parti a contrevenu aux règles de la loi. Ex : Une firme de professionnels par exemple fournit, lors d'une campagne électorale, des "bénévoles" payés par celle-ci à un parti politique. Si cela est prouvé, ce dit parti perdra sa subvention annuelle pour 2 des 4 années qui suivent une élection. La perte mettra le parti en sérieuse réflexion car c'est un montant important qui lui sera amputé.

Il est reconnu par des spécialistes, que les travaux en infrastructure coûtent plus cher au Québec d'un minimum de 15%. Les dernières déclarations du Premier Ministre du Québec, sur ce sujet, nous informe que cette année il y a pour près de 100 milliards de travaux de ce genre dans notre province.

15%, cela représente bien un montant de 15 MILLIARDS de trop que les "amis du régime" empochent. Le financement public des partis politiques éviterait cela.

Le financement de partis politiques par le public garantirait non seulement la fin du tripotage ET LES CAISSES OCCULTES, mais surtout garantirait L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUT CANDIDAT peut importe son allégeance politique.

La démocratie en serait grandement améliorée.

Gabriel Biron

gbirocommunications@msn.com

LA RÉFORME DE LA GOUVERNANCE COMMENCE PAR L'IMPUTABILITÉ DES DIRIGEANTS

Peu de gens sont conscients que ceux qui ont réellement le pouvoir au gouvernement se sont les mandarins de l'État.

Mais c'est quoi un mandarin. La recherche nous donne cette définition : *Le mandarin est le terme occidental utilisé pour désigner un haut fonctionnaire lettré et éduqué qui a une charge de Président de société d'État, de Directeur général d'un hôpital par exemple, de Sous-Ministre en titre ou adjoint et dont les tâches consistent à gérer les différents ministères et organismes gouvernementaux et paragouvernementaux au nom des politiciens élus.*

À tort, nous croyons que ce sont les Ministres qui ont ces tâches et les pouvoirs de gestion qui y sont reliés. NON ce sont ces Mandarins gestionnaires.

D'autre part, les sous-ministres ne relèvent pas du Ministre mais bien du Premier ministre qui donne ses ordres et directives et malheur si un ministre se rebiffe. Tous les autres cadres supérieurs relèvent du Sous-Ministre. Alors, celui-ci a tous les pouvoirs de changer ou de laisser stagner les choses. Un sous-ministre qui écoute trop son ministre se verra relever de ses fonctions par le premier ministre. Donc, nos politiciens n'ont presque rien à faire avec la gestion.

Alors, me direz-vous, si nos urgences restent bloquées, ça ne relève pas du Ministre de la santé ? NON Le ministre lui obtient les \$\$\$ (le budget) une fois par année et représente la position politique de son gouvernement à l'Assemblée nationale. Quand cela est fait, le reste, soit la gestion au quotidien, c'est le sous-ministre et ses adjoints. Le Sous-Ministre fixe les paramètres dans lesquels les Directeurs d'hôpitaux travailleront et s'il y a des problèmes IL NE SERA JAMAIS OBLIGÉ de s'expliquer. Seul le Ministre est au bâton et la seule chose qu'il peut faire..c'est de patiner ou jouer du violon. Il n'a pas le droit de mettre au pas des directeurs d'hôpitaux qui ne font pas leur travail. Prenons un exemple FRAPPANT. Il y a quelques années, le Directeur d'un hôpital à St-Hyacinthe fut relevé de ses fonctions parce qu'il ne s'était pas assuré de la propreté de son hôpital avec le résultat que 16 personnes moururent de la C difficile. Que lui est-il arrivé...on lui donna un job au bureau du sous-ministre et on n'a plus entendu parler de lui. Mais les familles des patients décédés elles, ont toujours ces décès à l'esprit.

QUOI FAIRE M EDIREZ-VOUS

Si on veut que la gouvernance de l'État change et que la productivité réelle des dirigeants existe, on doit LES IMPUTER LÉGALEMENT DE LEUR TRAVAIL ET DES RÉSULTATS À OBTENIR. Tous les cadres supérieurs du gouvernement devront ainsi répondre légalement de leurs actes et de leur administration. Donc, par exemple en santé, lorsque le Ministre annoncera une addition de budget (souvent des centaines de millions de dollars) pour venir en aide au domaine de la santé, on aura des résultats sous peine de voir les dirigeants administrateurs, au pire en prison et au minimum renvoyés sans parachute doré.

Le NDQC prône dans son programme L'IMPUTABILITÉ de tous les cadres supérieurs de l'État et de leurs adjoints.

Enfin plus aucun dirigeant ne pourra se cacher derrière le Ministre ou les politiciens et DEVRA faire le travail pour lequel il est très bien payé

Ensemble, donnons-nous un gouvernement pour le peuple par le peuple. Devenez membres **des Nouveaux Démocrates du Québec** en vous inscrivant gratuitement au www.ndqc.ca

Gabriel Biron

info.ndqc@gmail.com

COMMENT REDRESSER LE SYSTÈME DE SANTÉ

“La santé au cœur de nos préoccupations” Voilà ce que répètent les partis politiques actuels.

Mais que font-ils ? TOUS les partis politiques que nous retrouvons à l'Assemblée Nationale, TOUS, dis-je, se préoccupent de la santé mais..la seule chose qu'ils font, ont fait ou promettent de faire c'est "d'investir" plus d'argent sans changer les structures et les mentalités. Ce n'est pas la solution !

Voici la position du NDQC sur le sujet.

En résumé les points qu'une vraie réforme de la santé doit toucher sont les suivant :

- a) Plus de services aux citoyens
- b) Moins d'attente aux urgences
- c) Moins d'attente pour les chirurgies
- d) Une vie médicale "intéressante" pour tous les professionnels (les) de la santé
- e) L'approche travail/famille pour tous les employés des services de santé
- f) Un budget qui se stabilise.
- g) Une attention particulière donnée aux personnes âgées.

Mais ceci étant dit comment y arriver ?

Voici donc ce que le NDQC propose.

- 1) Rendre, légalement, et personnellement imputable, les directions d'hôpitaux et de centres de santé, pour les gestes et actes posés.
- 2) Transporter la majeure partie des services d'urgence de nos hôpitaux dans des CLSC.
- 3) Ouvrir les CLSC 24/24 sept jours semaine avec du personnel médical sur place (médecins, infirmières etc.)
- 4) Exiger que pour un acte médical "non urgent" c'est-à-dire qui ne nécessite pas un transport en ambulance, **tous** les patients passent par le CLSC d'abord avant d'être dirigés vers un hôpital si nécessaire.
- 5) Sur le plan budgétaire, payer les hôpitaux à l'acte et forcer ainsi les dirigeants à insister sur les résultats "médicaux" au lieu de mettre l'emphase sur la fonctionnarisation des services.
- 6) Ne plus plafonner les actes médicaux mais s'assurer de la qualité de ceux-ci.
- 7) Établir une moyenne de temps (nombre d'heures) pour les services médicaux non chirurgicaux, utilisés par chaque citoyen. Une fois cette moyenne de temps d'utilisation établi, tous citoyen qui aura utilisé les services en bas du nombre d'heures établis, se verra donner un crédit d'impôts proportionnel.
- 8) Déplafonner les revenus des médecins.
- 9) Investir dans la prévention et dans le soutien pour une meilleure santé.

En d'autres termes, ne plus considérer les services de santé avec un œil comptable mais avec une priorité humaine.

Pour une nouvelle manière de voir la gouvernance de l'État, supportez le NDQC. Devenez membre (c'est gratuit) en allant au www.ndqc.ca

Gabriel Biron

info.ndqc@gmail.com

POUR UNE FIN DE VIE EN TOUTE DIGNITÉ

On entend souvent, " les services donnés aux prisonniers dans nos milieux carcéraux, sont mille fois supérieurs à ce qui est offert à nos aînés(es)

Voici ce que nous devrions faire pour être juste envers nos aînés :

Plaçons les personnes âgées dans les prisons et les criminels dans les foyers pour personnes âgées.

De cette façon, nos vieillards auraient accès à une douche tous les jours, des loisirs, des marches, leurs médicaments, examens dentaires et médicaux réguliers. Ils auront droit à des fauteuils roulants etc. Ils recevraient de l'argent au lieu de payer pour leur hébergement. Ils auraient droit à une surveillance constante par vidéo ; donc auraient de l'assistance instantanément suite à une chute ou autre urgence. Leurs lits seraient lavés 2 fois semaine ; leur linge lavé et repassé régulièrement. Un gardien viendrait les voir toutes les 20 minutes et leur apporterait leur repas ainsi que leur collation directement à leur cellule. Ils auraient un endroit spécial pour recevoir leur famille.

Ils auraient accès à une bibliothèque, salle d'exercice, thérapie physique et spirituelle ainsi que la piscine et même de l'éducation gratuite. Pyjamas, souliers, pantoufles et aide légale seraient gratuits sur demande. Chambre, privée et sécuritaire pour tous avec une aire d'exercice extérieure entourée d'un magnifique jardin. Chaque vieillard aurait droit à un ordinateur, une télé, un radio ainsi que des appels illimités.

Il aurait un "conseil de directeurs" pour entendre les plaintes et les gardes auraient un code de conduite à respecter !

De leur côté, Les criminels auraient des repas froids, ils seraient laissés seuls et sans surveillance. Les lumières seraient éteints dès 20 :00hrs. Ils auraient droit à UN(1) bain par semaine (et encore !), ils vivraient dans une petite chambre et paieraient au moins 2000\$ par mois avec aucun espoir d'en sortir vivant !

C'est caricatural mais combien criant de vérité.

Nos aînés(es) ont payé toute leur vie. Ne serait-il pas temps que la société les respecte vraiment et les aide en parcours de fin de vie à finir leur existence en toute dignité ?

Voici ce que le NDQC propose :

- 1) À partir de 65 ans, selon la condition financière de chacun, les personnes âgées ne paieraient plus d'impôts.
- 2) Revoir complètement sur une période de 3 ans tous les règlements qui régissent les services donnés aux personnes âgées.
- 3) Toutes les résidences pour personnes âgées devront avoir un permis.
- 4) Aucun permis pour résidence de personnes âgées ne sera donné, à moins que chaque résidence ne procure aux résidents, TOUS les services que nous donnons dans les prisons de l'État.
- 5) Un montant de 2.00\$/par semaine/par citoyen, serait perçu annuellement et servirait à bâtir un fond d'aide pour les personnes en fin de vie qui ont besoin de soins particuliers.
- 6) Tous les médicaments et autres articles nécessaires pour les soins d'hygiène ou de santé devront être fournis aux personnes âgées démunies et ce sans frais.

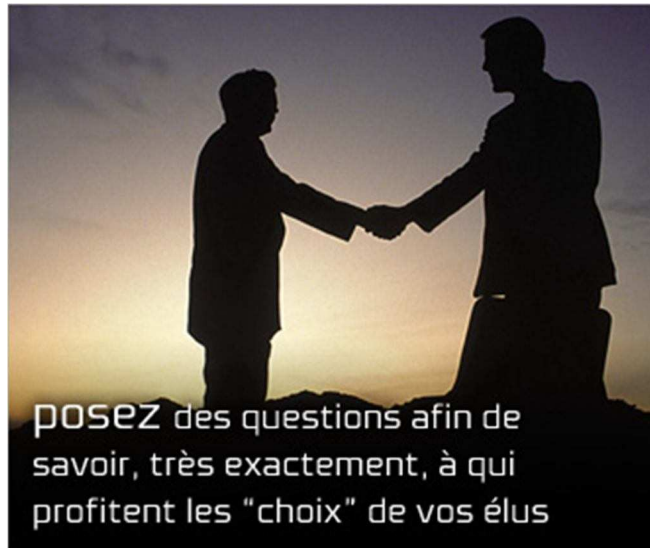
Un peuple qui respecte ses aînés(es) est un peuple mature.

Le NDQC propose que nous devenions adultes et que nous traitions nos aînés(es) avec la dignité et le respect qu'ils méritent.

Gabriel Biron
www.ndqc.ca

Intégrité

En politique est-ce possible?



Au moment où tous les gouvernements et leurs organismes publics et parapublics tentent de cacher des choses au public, notamment en cultivant une culture du secret, les citoyens, eux, veulent plus que jamais comprendre ce qui arrive avec tout l'argent qu'ils confient aux pouvoirs publics.

L'abolition complète des secrets et de la culture du secret est au cœur de l'action des Nouveaux démocrates du Québec.

Si les secrets permettent aux individus qui brillent par leur incompétence d'échapper au jugement de ceux qui paient pour leur traitement professionnel, année après année, ces manigances jettent un discrédit évident sur l'ensemble de la fonction publique qui, pourtant, compte d'excellents travailleurs et collaborateurs soucieux de défendre les intérêts de tous les citoyens.

En misant sur l'intégrité, tous les intervenants y gagnent... sauf ceux qui n'ont d'autre choix que de recourir au secret pour cacher la vérité qui, elle, finira par être connue, tôt ou tard.

Des élus jusqu'aux fonctionnaires, l'intégrité ne doit faire aucun doute

Pour que cela se fasse, joignez les rangs des Nouveaux Démocrates du Québec

info.ndqc@gmail.ca

UNE ÉDUCATION POUR L'ÉLÈVE

On parle et reparle de mettre les services éducatifs pour répondre aux besoins des élèves.

C'est la plus belle arnaque que le citoyen se fait présenter. Les uns disent que ce sont les professeurs qui doivent modifier leur attitude, d'autres demandent plus d'argent. On offre dernièrement des tableaux électroniques etc...

C'est curieux, personne ne parle de l'énorme bureaucratie au Ministère de l'éducation qui devrait n'avoir qu'une seule préoccupation, soit celle de voir nos enfants réussir leur cours.

Il est reconnu par plein de spécialistes, que le temps d'un directeur d'école est utilisé à 70% pour remplir des papiers ou des formulaires ou encore assister à des réunions tout cela demandé par la commission scolaire ou le Ministère.

Alors voici la position du NDQC pour redonner aux élèves québécois la place qui leur revient de droit.

- A) Enlever le financement aux écoles privées et repositionner ce budget pour les besoins des écoles publiques
- B) Remplacer le financement aux écoles privées par un programme à l'excellence qui versera des subventions aux écoles privées dont la moyenne de réussite sera plus élevée que 85% de la moyenne des écoles publiques
- C) Enlever toutes les Commissions Scolaires
- D) Remplacer les Commissions Scolaire par un bureau régional restreint, dont le seul mandat ne serait de s'assurer et de vérifier que les écoles utilisent les budgets réservés selon les règles en places.
- E) Redonner au Directeur d'école la pleine autorité et l'autonomie nécessaire afin de créer un esprit de réussite dans son école.
- F) Imputabiliser personnellement les Directions d'école pour les résultats des élèves.

- G) Réaffecter les budgets actuels réservés à l'administration des Commissions scolaires pour engager plus de personnel spécialisé.
- H) Verser à l'école son budget selon la réussite des élèves. Cela veut dire que l'école qui montre une réussite a un budget en conséquence. Plus ton pourcentage de réussite est élevé, plus ton budget est important. Il y aurait cependant toujours un budget de base par école. Ce budget ne serait pas relié à la réussite mais strictement aux besoins de base de l'école.
- I) Pour les écoles dans des milieux difficiles, un programme d'aide "spécial", pour la réussite, sera mis en place afin de pallier au manque budgétaire relié à la non réussite des élèves.
- J) Créer avec le Syndicat des enseignants une table permanente régionale pour régler les problèmes de gestion ou d'administration dans une école.
- K) Diminuer le ratio maître/élève par classe afin de faciliter la réussite des élèves.
- L) Donner à chaque famille dont les enfants auront une réussite scolaire au-dessus de 70% une réduction d'impôts variant en importance selon le taux de réussite. Par contre une disposition inverse sera appliquée si l'enfant ne réussit pas. Cette disposition a pour but de motiver les parents à s'impliquer dans la réussite de leurs enfants.

Si on désire que nos enfants aient de bons résultats scolaires, il faut prendre les moyens pour que toutes les personnes (parents, éducateurs, administrateurs) participent à cette réussite et mettent l'épaule à la roue pour un avenir meilleur pour nos enfants.

Pour plus de renseignement sur Les Nouveaux Démocrates du Québec, allez au www.ndqc.ca

Gabriel Biron info.ndqc@gmail.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate.

UN NOUVEAU MOUVEMENT POLITIQUE VOIT LE JOUR AU QUÉBEC

Québec le 18 novembre 2009. **Un nouveau mouvement politique voit le jour au Québec.**

Monsieur Gabriel Biron, ex candidat NPD dans Lévis-Bellechasse, a présenté aujourd'hui le NDQC, **les Nouveaux Démocrates du Québec.**

Pour Gabriel Biron, ce regroupement des forces démocratiques est la pierre angulaire d'un réel changement politique au Québec et au Canada. Avec comme objectif de redonner la parole aux citoyens, le NDQC se veut le portail des opinions des québécois et des québécoises, et le début de nouvelles règles qui, selon monsieur Biron, viendront gouverner les politiciens et la politique dans le futur.

"Je suis profondément québécois et canadien" de dire monsieur Biron. "J'ai essayé, depuis des années, en travaillant à l'intérieur d'instances politiques officielles, de faire en sorte que les députés soient de réels porte-paroles des citoyens qui les élisent et que le citoyen soit à l'avant plan dans toute la préparation d'un programme politique"

"Mais aujourd'hui, il faut me rendre à l'évidence, le choix des candidats et les règles des partis traditionnels, défient totalement la démocratie. On n'a qu'à se souvenir de ce qui sera désormais "le cas Outremont" chez les libéraux fédéraux. "Quand a-t-on réellement demandé aux citoyens ce qu'ils pensent et ce qu'ils voudraient comme gouvernance?" de demander monsieur Biron. "Nos politiciens font des promesses sans se demander si c'est ce qui convient aux électeurs". "Ensuite, ils viennent nous dire qu'on doit augmenter les impôts, taxes et autres frais pour payer ces promesses."

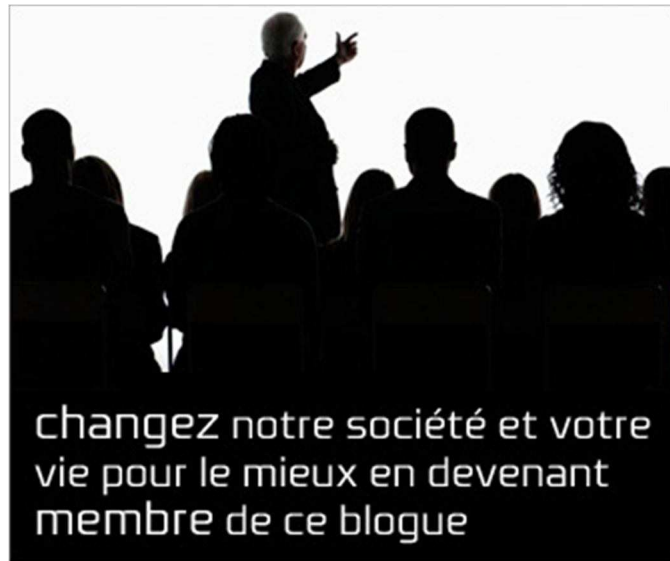
"Le Gros Bons Sens ne serait-il pas qu'en premier lieu on fasse le ménage dans notre administration avant de siphonner encore plus le citoyen" de souligner M. Biron. "Mais nos règles actuelles ne permettent pas cela car **le député ne représente pas ses électeurs** au Parlement ou à l'Assemblée Nationale, mais plutôt son parti auprès de ses électeurs". Ceci n'a pas de sens.

"Au NDQC, ce sera le citoyen en premier lieu et le député à son service" de marteler Gabriel Biron" "Actuellement nous voulons être un mouvement de pression sur nos politiciens afin qu'ils sortent de Montréal et qu'ils regardent ce qui se passe dans les régions. Pour le moment nous allons suivre les candidats et députés de près et nous assurer ainsi qu'ils respectent ceux qui les ont élus" de dire monsieur Biron en terminant.

On peut en connaître un peu plus sur le **NDQC, son idéologie politique et ses orientations** en visitant le www.ndqc.ca



ÊTRE MEMBRE C'EST GRATUIT



Si l'argent est un problème pour certains aspects de votre vie, vous pourrez au moins compter sur la gratuité intégrale du « membership » à l'action politique et citoyenne des Nouveaux Démocrates du Québec.

Pour faire partie du NDQC, vous devez d'abord vous inscrire au www.ndqc.ca et recevoir en plus des mises-à-jour de nos articles.

Grâce ainsi à ce compte, les membres qui le souhaitent pourront aussi contribuer par des articles. Ainsi, ils feront avancer notre projet collectif dans le sens de l'intérêt premier des gens et non des transnationales ou des lobbys d'intérêts privés qui épuisent nos ressources publiques ainsi que nos forces vives qui, utilisées autrement, pourraient contribuer à l'enrichissement collectif, sur tous les plans.

Il y a moyen de changer le cap de notre administration publique mais pour y parvenir, il faut multiplier la portée de nos messages en unissant nos voix.

Lorsque vous demandez aux citoyens s'ils sentent que quelque chose ne tourne pas rond avec la politique et la vie en société, ils vous répondent qu'en effet, ils n'approuvent pas ce qui se passe et bien qu'il s'agisse là d'un constat essentiel pour mener au changement, c'est en rejoignant les Nouveaux démocrates du Québec que les bonnes idées se transforment en action politique qui influencent les choix pris par nos décideurs, en notre nom.

Le NDQC n'a aucun « commanditaire » et seuls les dons volontaires et non-sollicités provenant de ses membres permet de financer le site web que vous avez sous les yeux. En ce sens, vos dons seront appréciés et utilisés, en totalité, pour rappeler au plus grand nombre de citoyens qu'il existe une alternative à l'actuelle façon de faire de la classe politico-corporative.

Les citoyens ont beaucoup plus de pouvoir qu'ils ne le croient.

C'est en faisant la promotion d'idées simples (mais jamais « simplistes »), engageantes et efficaces que nous favorisons les choix publics sensés qui permettent à chaque individu de bonne volonté, dans notre société, de gagner honorablement sa vie sans pour autant devoir y consacrer tout son temps car, il faut bien le dire, il y a plus que le travail et l'argent, dans la vie.

Merci à tous ceux qui prendront quelques secondes pour [devenir membre des NDQC](#) et qui, s'ils le souhaitent, enverront un don pour financer cette tribune où le principe de gratuité intégrale est (et continuera d'être) farouchement défendu.

Gabriel Biron

www.ndqc.ca



Que les citoyens ont le dos large!

Québec, le 1 janvier 2011- Depuis une trentaine d'années, notre déficit public fédéral a explosé pour dépasser les 500 milliards de dollars, au moment de publier cette page.

Les citoyens et leurs descendants qui devront composer avec cet épouvantable niveau d'endettement pour plusieurs décennies n'ont cependant pas demandé explicitement qu'une telle dette soit créée, en leur nom.

Pire, les citoyens ne doivent pas cet argent à leur propre Banque centrale, une propriété du gouvernement canadien, mais bien à des banquiers privés qui, lorsque nous avons accédé au G7, ont tôt fait de s'imposer comme les intermédiaires obligés de notre argent si nous souhaitions faire partie de ce groupe prétendument sélect qui compte aujourd'hui 20 membres, via le G20.

Autrement dit, lorsque la Banque du Canada a cessé de travailler pour nous, les citoyens et qu'elle a donné un monopole sur l'argent aux banques et autres institutions financières, notre dette a explosé et aujourd'hui, l'essentiel de notre dette est composé d'intérêts sur les intérêts qui, mathématiquement, risque de ne jamais pouvoir être remboursée.

L'esclavage économique, plus ou moins senti, avec lequel chaque Canadien doit composer s'avère inacceptable.

Si vous croyez qu'il est temps que vos élus vous représentent, vous et non des lobbys d'intérêts privés qui veulent vous endetter encore plus pour satisfaire à tous leurs caprices et bien, vous trouverez toute l'inspiration qu'il vous faut auprès des Nouveaux démocrates du Québec.

Gabriel Biron
 Les Nouveaux Démocrates du Québec
info.ndqc@gmail.com



UN VOTE SELON LA DÉCISION DU CITOYEN

Qu'est-ce qui distingue le NDQC des autres formations politiques ?

Plusieurs choses mais en particulier, c'est la **volonté du parti** de remettre dans les mains des citoyens les décisions que nos politiciens voteront à l'Assemblée nationale.

Cela se fera comment ?

- a) Par l'implantation du **vote libre** sur tous les projets de loi ou autres positions de l'Assemblée Nationale.
- b) Par la mise sur pied, dans chaque comté, d'un "conseil des sages"

LE VOTE LIBRE :

Lorsqu'un candidat se présente devant l'électorat, il y représente un programme que son parti propose. Or un politicien se présente toujours en disant "vouloir représenter adéquatement les électeurs" de la circonscription visée.

Ma question :

Comment par la suite ce politiciens élu devient-il NON PAS le représentant des électeurs à l'Assemblée Nationale, MAIS le représentant du parti dans la circonscription. C'est un vol pur et simple de mandat.

Pour régler cela il faut que les députés deviennent réellement des représentants des électeurs de leur circonscription.

Une seule façon, changer la manière de voter les lois et autres positions officielles du gouvernement. Fini le vote comme le chef. Un député votera selon ce que ces électeurs pensent et désirent.

COMITÉ DE SAGES

Pour permettre l'implantation d'une représentation réelle des électeurs, le NDQC organisera dans chaque comté, avec les représentants élu du NDQC, un comité de 10 personnes, représentant les citoyens de la façon suivante :

2 personnes choisies par le député

2 personnes élues et représentants le milieu des affaires

2 personnes élues et représentants les personnes du troisième âge.

2 personnes élues et représentants le milieu des jeunes de moins de 25 ans

2 personnes élues et représentants le milieu des 25-55 ans.

Le Comité en cours de travail, pourra s'adjoindre des spécialistes pour éclairer les membres du Comité si nécessaire.

Le Comité siègera autant de fois que nécessaire c'est-à-dire à chaque fois qu'un projet de loi important pour l'ensemble de la population sera déposé à l'Assemblée nationale. Il en sera de même pour toute position de l'Assemblée Nationale sur un sujet qui touche l'ensemble de la population du Québec.

Dès que le projet soumis à l'Assemblée Nationale, est déposé, les membres du Comité le reçoivent immédiatement.

Le Comité ne pourra pas modifier le projet présenté devant eux mais pourra faire des suggestions au député pour modifications lors de l'étude en commission parlementaire..

Le député devra voter lors du vote final d'acceptation ou du refus de la proposition déposée à l'Assemblée Nationale, selon la décision de son Comité de sages.

Voilà une nouvelle manière de redonner aux citoyens leur droit de parole et d'éviter ainsi l'intrusion de lobbys dans l'adoption de projets de loi. Fini de voter avec le Chef. BIENVENUE CITOYEN

Pour plus d'information sur **Les Nouveaux Démocrates du Québec**, allez au www.ndqc.ca

Gabriel Biron

Info.ndqc@gmail.com



PASSONS MAINTENANT À L'ACTION

Les Nouveaux Démocrates du Québec passent à l'action.

Il est temps de faire avancer l'idée de transformer réellement le milieu politique en changeant la manière et les règles de gestion et de conduite de la démocratie. Le citoyen est le SEUL qui a le droit de décider de son avenir et les politiciens doivent arrêter de faire des choix à notre place.

Dans les prochains jours, je vous entretiendrai des changements que je vous propose afin de modifier le paysage politique québécois et de faire en sorte que nous, les citoyens, nous ayons notre mot à dire dans la gestion de nos affaires.

Les sujets qui seront abordés sont :

- **LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES**
- **LA CARTE ÉLECTORALE ET LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE**
- **L'ÉDUCATION**
- **LES GARDERIES**
- **LA SANTÉ**
- **LE BÉNÉVOLAT ET LA LOI DE L'IMPÔT**
- **L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE**
- **LES RÈGLES DE GOUVERNANCE DES CADRES ET PDG**
- **L'AIDE AUX DÉMUNIS**
- **LE SUPPORT AUX ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉS**

Si les textes que je vous propose vous invitent à une réaction, qu'elle soit positive, négative ou interrogative, n'hésitez-pas et écrivez-moi à

info.ndqc@gmail.com

Au plaisir

Gabriel Biron
Les Nouveaux Démocrates du Québec



FINANCEMENT PUBLIC DES PARTIS POLITIQUES

MOINS DE 4.50 PAR ÉLECTEUR

Depuis René Lévesque, on a l'impression béate que le Québec est à l'abri d'un financement occulte des partis politiques.

RIEN DE PLUS FAUX | **Quoi faire ?**

René Lévesque a, un jour, comme chef du gouvernement, fait adopter une loi sur le financement des partis politiques au Québec.

Avec cette loi, les québécois ont eu l'impression que l'argent "sale" ainsi que les influences des gros bailleurs de fonds ce serait chose du passé. Enfin, se disait-on, on aura des élections dénudées d'influence "INDUES". Enfin la démocratie sera au rendez-vous et égale pour tout le monde. Quelle naïveté !

À partir de ce moment-là, les partis politiques, protégés par une loi, purent s'adonner au magouillage le plus infect. En effet des millions de dollars sont entrés, par toutes sortes de subterfuges, dans les coffres des partis politique et avec ce financement arriva aussi de façon hypocrite, les influences des collecteurs de fonds sur les nominations du gouvernement ainsi que sur le déroulement du menu législatif

La Commission Bastarache en est actuellement un bel exemple. La majorité des témoins appelés à la table juridique du juge Bastarache mentent à qui mieux mieux mais malgré cela on a eu la confirmation que même pour la nomination de juges, l'allégeance politique était vérifié et spécifié au moment où le premier ministre faisait le choix du candidat à être nommé. On a même fabriqué de toute pièce un poste rémunéré, au bureau du premier ministre afin de faire le "suivi" sur la nomination que le gouvernement devait faire.

Alors comment faire pour revenir à la base et retrouver une justice et une égalité dans l'expression de la démocratie via une élection. UN SEUL MOYEN :

LE FINANCEMENT PUBLIC DES PARTIS POLITIQUES

MOINS CHER QU'UN PAQUET DE CIGARETTES

Pour régler une fois pour toutes, les problèmes reliés au financement des partis politiques, voici la position du NDQC :

- a) Un parti politique ne pourra, dorénavant, faire de levées de fonds sous quelques formes que ce soit. Sa seule source de financement sera reliée aux nombre de votes reçus à la dernière campagne électorale.
- b) Pour devenir membre ou supporter l'option d'un parti politique, un citoyen devra l'indiquer sur son rapport d'impôt et c'est le gouvernement qui prendra le montant à la source. Celui-ci sera d'un maximum de 20.00 par personne, par année
- c) Chaque candidat reconnu à une élection provinciale ou municipale, se verra verser, par le DGE, un montant, égal pour tous les candidats, de 30,000\$ pour subvenir aux dépenses de sa campagne électorale.
- d) Chaque parti politique reconnu dans une élection se verra verser un montant égal de 200,000 \$ pour subvenir aux dépenses "du central" de sa campagne électorale.
- e) Lorsque le résultat final des élections sera connu, le DGE versera à chaque parti politique reconnu dans la dite élection un montant de 5.00 par vote reçu. Ce montant devenant récurant pour les 4 prochaines années. Les élections se feront alors obligatoirement à tous les 4 ans.

Voici le budget nécessaire basé sur la dernière élection provinciale.

Il y avait 679 candidats et candidates officiels(les) en 2007. Ce nombre aurait donc nécessité un montant de $(679 \times 30,000\$)$ 20,370,000\$

Il y avait 8 partis politiques reconnus à la dernière élection pour un budget total de $(8 \times 200,000\$)$ 1,600,000\$

Le budget total pour financer les candidats et les partis pour la dernière élection aurait donc été de 21,970,000\$

Par ailleurs il y a eu un total de 3,970,618 bulletins valides en 2007. Cela représentera donc un budget annuel de $(5.00 \times 3,970,618)$ 19,853,090\$

CE QU'IL EN COÛTE ANNUELLEMENT PAR CITOYEN :

a) Financement du support aux partis politiques : 4.50\$ par année

Si on divise cela par le total des électeurs inscrits (5, 630,567 électeurs), par le montant donné annuellement aux partis politiques, cela donnera un coût de 4.50\$ par électeur, par année, basé sur une période de 4 ans entre les élections. Ce montant serait pris par le gouvernement à la source via le rapport d'impôts

Donc pour moins de 4.50 par année, par électeur, fini le magouillage. Fini les "gros collecteurs influents" Fini les contrats "retour d'ascenseur"

PÉNALITÉ POUR "JOUER" AVEC LES NOUVELLES RÈGLES

TOUT CANDIDAT OU PARTI POLITIQUE (relié à ce candidat) **perdrait sa subvention annuelle** s'il est prouvé que le dit parti a contrevenu aux règles de la loi. Ex : Une firme de professionnels par exemple fournit, lors d'une campagne électorale, des "bénévoles" payés par celle-ci à un parti politique. Si cela est prouvé, ce dit parti perdra sa subvention annuelle pour 2 des 4 années qui suivent une élection. La perte mettra le parti en sérieuse réflexion car c'est un montant important qui lui sera amputé.

Il est reconnu par des spécialistes, que les travaux en infrastructure coûtent plus cher au Québec d'un minimum de 15%. Les dernières déclarations du Premier Ministre du Québec, sur ce sujet, nous informe que cette année il y a pour près de 100 milliards de travaux de ce genre dans notre province.

15%, cela représente bien un montant de 15 MILLIARDS de trop que les "amis du régime" empochent. Le financement public des partis politiques éviterait cela.

Le financement de partis politiques par le public garantirait non seulement la fin du tripotage ET LES CAISSES OCCULTES, mais surtout garantirait L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUT CANDIDAT peut importe son allégeance politique.

La démocratie en serait grandement améliorée.

Gabriel

Info.ndqc@gmail.com

Biron



COMMENT REDRESSER LE SYSTÈME DE SANTÉ

“La santé au cœur de nos préoccupations” Voilà ce que répètent les partis politiques actuels.

Mais que font-ils ? TOUS les partis politiques que nous retrouvons à l'Assemblée Nationale, TOUS, dis-je, se préoccupent de la santé mais..la seule chose qu'ils font, ont fait ou promettent de faire c'est "d'investir" plus d'argent sans changer les structures et les mentalités. Ce n'est pas la solution !

Voici la position du NDQC sur le sujet.

En résumé les points qu'une vraie réforme de la santé doit toucher sont les suivant :

- a) Plus de services aux citoyens
- b) Moins d'attente aux urgences
- c) Moins d'attente pour les chirurgies
- d) Une vie médicale "intéressante" pour tous les professionnels (les) de la santé
- e) L'approche travail/famille pour tous les employés des services de santé
- f) Un budget qui se stabilise.
- g) Une attention particulière donnée aux personnes âgées.

Mais ceci étant dit comment y arriver ?

Voici donc ce que le NDQC propose.

- 1) Rendre, légalement, et personnellement imputable, les directions d'hôpitaux et de centres de santé, pour les gestes et actes posés.
- 2) Transporter la majeure partie des services d'urgence de nos hôpitaux dans des CLSC.
- 3) Ouvrir les CLSC 24/24 sept jours semaine avec du personnel médical sur place (médecins, infirmières etc.)
- 4) Exiger que pour un acte médical "non urgent" c'est-à-dire qui ne nécessite pas un transport en ambulance, **tous** les patients passent par le CLSC d'abord avant d'être dirigés vers un hôpital si nécessaire.
- 5) Sur le plan budgétaire, payer les hôpitaux à l'acte et forcer ainsi les dirigeants à insister sur les résultats "médicaux" au lieu de mettre l'emphasis sur la fonctionnarisation des services.

- 6) Ne plus plafonner les actes médicaux mais s'assurer de la qualité de ceux-ci.
- 7) Établir une moyenne de temps (nombre d'heures) pour les services médicaux non chirurgicaux, utilisés par chaque citoyen. Une fois cette moyenne de temps d'utilisation établi, tous citoyen qui aura utilisé les services en bas du nombre d'heures établis, se verra donner un crédit d'impôts proportionnel.
- 8) Déplafonner les revenus des médecins.
- 9) Investir dans la prévention et dans le soutien pour une meilleure santé.

En d'autres termes, ne plus considérer les services de santé avec un œil comptable mais avec une priorité humaine.

Pour une nouvelle manière de voir la gouvernance de l'État, supportez le NDQC. Devenez membre (c'est gratuit) en allant au www.ndqc.ca

Gabriel Biron

info.ndqc@gmail.com



LA RÉFORME DE LA GOUVERNANCE COMMENCE PAR L'IMPUTABILITÉ DES DIRIGEANTS

Peu de gens sont conscients que ceux qui ont réellement le pouvoir au gouvernement se sont les mandarins de l'État.

Mais c'est quoi un mandarin. La recherche nous donne cette définition : *Le mandarin est le terme occidental utilisé pour désigner un haut fonctionnaire lettré et éduqué qui a une charge de Président de société d'État, de Directeur général d'un hôpital par exemple, de Sous-Ministre en titre ou adjoint et dont les tâches consistent à gérer les différents ministères et organismes gouvernementaux et paragouvernementaux au nom des politiciens élus.*

À tort, nous croyons que ce sont les Ministres qui ont ces tâches et les pouvoirs de gestion qui y sont reliés. NON ce sont ces Mandarins gestionnaires.

D'autre part, les sous-ministres ne relèvent pas du Ministre mais bien du Premier ministre qui donne ses ordres et directives et malheur si un ministre se rebiffe. Tous les autres cadres supérieurs relèvent du Sous-Ministre. Alors, celui-ci a tous les pouvoirs de changer ou de laisser stagner les choses. Un sous-ministre qui écoute trop son ministre se verra relever de ses fonctions par le premier ministre. Donc, nos politiciens n'ont presque rien à faire avec la gestion.

Alors, me direz-vous, si nos urgences restent bloquées, ça ne relève pas du Ministre de la santé ? NON Le ministre lui obtient les \$\$\$ (le budget) une fois par année et représente la position politique de son gouvernement à l'Assemblée nationale. Quand cela est fait, le reste, soit la gestion au quotidien, c'est le sous-ministre et ses adjoints. Le Sous-Ministre fixe les paramètres dans lesquels les Directeurs d'hôpitaux travailleront et s'il y a des problèmes IL NE SERA JAMAIS OBLIGÉ de s'expliquer. Seul le Ministre est au bâton et la seule chose qu'il peut faire..c'est de patiner ou jouer du violon. Il n'a pas le droit de mettre au pas des directeurs d'hôpitaux qui ne font pas leur travail. Prenons un exemple FRAPPANT. Il y a quelques années, le Directeur d'un hôpital à St-Hyacinthe fut relevé de ses fonctions parce qu'il ne s'était pas assuré de la propreté de son hôpital avec le résultat que 16 personnes moururent de la C difficile. Que lui est-il arrivé...on lui donna un job au bureau du sous-ministre et on n'a plus entendu parler de lui. Mais les familles des patients décédés elles, ont toujours ces décès à l'esprit.

QUOI FAIRE MEDIREZ-VOUS

Si on veut que la gouvernance de l'État change et que la productivité réelle des dirigeants existe, on doit LES IMPUTER LÉGALEMENT DE LEUR TRAVAIL ET DES RÉSULTATS À OBTENIR. Tous les cadres supérieurs du gouvernement devront ainsi répondre légalement de leurs actes et de leur administration. Donc, par exemple en santé, lorsque le Ministre annoncera une addition de budget (souvent des centaines de millions de dollars) pour venir en aide au domaine de la santé, on aura des résultats sous peine de voir les dirigeants administrateurs, au pire en prison et au minimum renvoyés sans parachute doré.

Le NDQC prône dans son programme L'IMPUTABILITÉ de tous les cadres supérieurs de l'État et de leurs adjoints.

Enfin plus aucun dirigeant ne pourra se cacher derrière le Ministre ou les politiciens et DEVRA faire le travail pour lequel il est très bien payé

Ensemble, donnons-nous un gouvernement pour le peuple par le peuple. Devenez membres **des Nouveaux Démocrates du Québec** en vous inscrivant gratuitement au www.ndqc.ca

Gabriel Biron

info.ndqc@gmail.com

POUR UNE FIN DE VIE EN TOUTE DIGNITÉ

On entend souvent, " les services donnés aux prisonniers dans nos milieux carcéraux, sont mille fois supérieurs à ce qui est offert à nos aînés(es)

Voici ce que nous devrions faire pour être juste envers nos aînés :

Plaçons les personnes âgées dans les prisons et les criminels dans les foyers pour personnes âgées.

De cette façon, nos vieillards auraient accès à une douche tous les jours, des loisirs, des marches, leurs médicaments, examens dentaires et médicaux réguliers. Ils auront droit à des fauteuils roulants etc. Ils recevraient de l'argent au lieu de payer pour leur hébergement. Ils auraient droit à une surveillance constante par vidéo ; donc auraient de l'assistance instantanément suite à une chute ou autre urgence. Leurs lits seraient lavés 2 fois semaine ; leur linge lavé et repassé régulièrement. Un gardien viendrait les voir toutes les 20 minutes et leur apporterait leur repas ainsi que leur collation directement à leur cellule. Ils auraient un endroit spécial pour recevoir leur famille.

Ils auraient accès à une bibliothèque, salle d'exercice, thérapie physique et spirituelle ainsi que la piscine et même de l'éducation gratuite. Pyjamas, souliers, pantoufles et aide légale seraient gratuits sur demande. Chambre, privée et sécuritaire pour tous avec une aire d'exercice extérieure entourée d'un magnifique jardin. Chaque vieillard aurait droit à un ordinateur, une télé, un radio ainsi que des appels illimités.

Il aurait un "conseil de directeurs" pour entendre les plaintes et les gardes auraient un code de conduite à respecter !

De leur côté, Les criminels auraient des repas froids, ils seraient laissés seuls et sans surveillance. Les lumières seraient éteints dès 20 :00hrs. Ils auraient droit à UN(1) bain par semaine (et encore !), ils vivraient dans une petite chambre et paieraient au moins 2000\$ par mois avec aucun espoir d'en sortir vivant !

C'est caricatural mais combien criant de vérité.

Nos aînés(es) ont payé toute leur vie. Ne serait-il pas temps que la société les respecte vraiment et les aide en parcours de fin de vie à finir leur existence en toute dignité ?

Voici ce que le NDQC propose :

- 1) À partir de 65 ans, selon la condition financière de chacun, les personnes âgées ne paieraient plus d'impôts.
- 2) Revoir complètement sur une période de 3 ans tous les règlements qui régissent les services donnés aux personnes âgées.
- 3) Toutes les résidences pour personnes âgées devront avoir un permis.
- 4) Aucun permis pour résidence de personnes âgées ne sera donné, à moins que chaque résidence ne procure aux résidents, TOUS les services que nous donnons dans les prisons de l'État.
- 5) Un montant de 2.00\$/par semaine/par citoyen, serait perçu annuellement et servirait à bâtir un fond d'aide pour les personnes en fin de vie qui ont besoin de soins particuliers.
- 6) Tous les médicaments et autres articles nécessaires pour les soins d'hygiène ou de santé devront être fournis aux personnes âgées démunies et ce sans frais.

Un peuple qui respecte ses aînés(es) est un peuple mature.

Le NDQC propose que nous devenions adultes et que nous traitions nos aînés(es) avec la dignité et le respect qu'ils méritent.

Gabriel Biron
www.ndqc.ca



SOLUTION AU PROBLÈME DE LA CONGESTION URBAINE

Les problèmes de congestion dans la circulation urbaine font la manchette de ce temps-là ! Tout le monde dit qu'il y a de plus en plus de voitures sur nos routes et qu'en plus de rendre la circulation difficile, on pollue de plus en plus l'atmosphère. Quoi faire ?

C'est curieux, nos gouvernements trouvent facilement une solution quand il s'agit de donner un contrat "de consultant" afin de mettre un dossier délicat sur la tablette. Pire encore, on met en place une Commission d'enquête au coût de plusieurs millions, qui en bout de piste fournira un dossier de plus à mettre dans la bibliothèque. Mais pour trouver des solutions simples oh que c'est difficile !

Par exemple, en ce qui touche le problème de la circulation urbaine, on étudie et on investit dans le béton. MAIS NOUS AVONS LE TRANSPORT EN COMMUN ! Oui, mais les gens de l'utilisent pas. Quoi faire.

C'est très très simple. Quand on a voulu mettre sur pied le Fond de Solidarité, le gouvernement a accepté de donner une déduction importante des impôts à toutes personnes qui investissaient un minimum de 1000,00\$

Alors pour augmenter l'intérêt dans le transport urbain quoi faire ? Donner une réduction d'impôt de 100% à toute personne qui prendrait une passe annuelle dans un transport en commun.

Ex : Une passe d'autobus mensuel qui sert à transporter les gens de la rive-sud de Montréal au centre-ville peut coûter jusqu'à 300.00\$ par mois soit 3,600.00\$ par année. Si on applique ma suggestion, le propriétaire de cette passe annuelle obtiendrait une réduction d'impôt de 3,600.00\$.

Qui refuserait de laisser sa voiture de côté pour prendre un transport en commun et ainsi sauver + de 3,000.00\$ en impôt ?

Voilà c'est simple mais facilement réglable en deux temps trois mouvements. Pas besoin d'études longues et coûteuses. Nos mères de famille savent très bien comment épargner et cette approche est une approche de mère de famille. On sauve sur l'essence. On sauve sur l'usure des routes. On sauve sur les coûts de la SAAQ reliés aux accidents et les coûts au Ministère de la santé. Et par-dessus tout, on sauve la planète en faisant moins de pollution.

Allons, messieurs les politiciens, arrêtez de vous casser la tête pour vous faire des "contacts" dans le milieu de la construction pour votre prochaine campagne électorale. Appliquez immédiatement cette règle simple et vous désengorgerez nos villes et rendrez vos concitoyens heureux.

Gabriel Biron

www.ndqc.ca